

Dans ce sixième article d'une série consacrée à la situation politique en Grande-Bretagne, Thierry Labica offre une description saisissante, et glaçante, des politiques d'austérité imposées par la coalition conservatrice entre 2010 et 2015.

À (re)lire les cinq précédents articles :

- 5e partie : [Détruire l'ennemi \(III\) : Les âmes perdues du travaillisme : la base du parti](#)
- 4e partie : [Détruire l'ennemi \(II\) : travaillisme officiel, putsch raté et fièvre politicienne](#)
- 3e partie : [Détruire l'ennemi \(I\) : les conservateurs et les forces médiatiques](#)
- 2e partie : [Jeremy Corbyn, le contretemps. Sur la crise du parti travailliste britannique en 2016](#)
- 1ere partie : [Référendum en Grande-Bretagne sur l'UE : le groupe parlementaire travailliste, ou un certain goût du désastre](#)

Il est temps d'en venir au contexte politique et social dans lequel la séquence que l'on vient de décrire intervient. Deux questions simples se posent. En réponse à quelle politique des conservateurs et de leurs alliés libéral-démocrates – pour la période 2010-2015 – Corbyn a-t-il été porté à la tête du parti ? En quoi l'opposition parlementaire travailliste aux réformes des conservateurs, jusqu'à l'été 2015, peut-elle expliquer l'orientation choisie par une large majorité de la base travailliste et de l'électorat de gauche ?

Sur la période 2010-2015, les politiques menées au nom de l'austérité se sont annoncées (dès 2010) à travers plusieurs dispositions emblématiques concernant notamment les frais d'inscription universitaire, les retraites et l'emploi public. On va y revenir. Elles se sont ensuite rapidement et principalement incarnées dans une succession de réformes de la protection sociale et du marché du travail sous l'égide du ministère de la protection sociale et du travail (DWP^[1]). Il s'agit du Welfare to Employment Work Programme (2011), du Welfare Reform Act (2012), Welfare Reform and Work Act (2015).

L'importance singulière de ces réformes tient d'abord à leur dimension quantitative évidente : elles concernent la principale dépense de l'Etat britannique (près de 30 pour cent de la dépense publique). Il faut aussi tenir compte d'une dimension qualitative particulière dans la mesure où les enjeux sont ici ceux de l'Etat providence, autrement dit, de ce qui depuis 1945, avec le système de santé public NHS), constitue le fond d'attente culturel et moral constitutif de l'idée nationale britannique et fournit la médiation ou le terrain privilégié de l'ordre social juste et souhaitable.

C'est en relation à cette idée redistributive que se dessinent les horizons principaux des programmes et des politiques gouvernementales, que s'articulent la possibilité d'une « civilisation » britannique. A ce titre, le bloc de réformes en question, auquel on peut ajouter celle des retraites, entraîne un ensemble de considérations fondamentales tant budgétaires que morales : quelles politiques de l'enfance et des familles dans la pauvreté et la précarité, pour les retraités.e.s, les chômeurs.ses, les personnes confrontées au handicap physique ou mental, leur inclusion sociale et leur rapport au travail ?

L'évocation de ces réformes risque pour une part au moins de nous ramener à des choses familières. Elle est néanmoins nécessaire pour la perspective qu'elle offre sur l'exercice

stratégique ordinaire d'une domination de classe suffisamment agressive pour susciter des réveils sociaux d'une ampleur inattendue dans un pays que d'aucuns pouvait croire idéologiquement, juridiquement et politiquement immunisé contre les mobilisations de masse, jusqu'au point d'aboutir à ce qui paraît bien en être l'expression politique directe, à savoir, l'élection d'un dirigeant de gauche à la tête du parti travailliste après la défaite du parti aux législatives de 2015.

On ne gâchera pas un intense suspense en commençant par les quelques éléments de cadrage suivants, pour l'ambiance, pourrait-on dire et surtout pour comprendre quels types d'urgences contribuent à déstabiliser et à réorienter le travaillisme dans l'opposition.

D'une manière générale, au nom de l'austérité, la coalition au pouvoir (qui incidemment rassemblait au sein d'une même équipe gouvernementale une concentration sans précédent de millionnaires) a globalement œuvré dans le sens d'une polarisation sociale accrue. Aussi, avant d'en venir à quelques aspects de la mise en œuvre des réformes elles-mêmes, peut-on se contenter d'indiquer la coïncidence entre la croissance ininterrompue du nombre des banques alimentaires depuis 2010[2] et l'accès de la ville de Londres (depuis 2014) au premier rang des capitales mondiales pour son nombre d'ultra-riches[3].

Le Trussell Trust, principal réseau de banques alimentaires du Royaume Uni, indiquait au printemps 2016 une progression de 2% du nombre des aides alimentaires d'urgence distribuées entre 2014-2015 (année fiscale) et 2015-2016, pour atteindre le chiffre de 1,109, 309 colis alimentaires d'urgence (pour trois jours). Dans le même temps, un rapport de l'Equality Trust paru en 2016 rapportait que la fortune cumulée des 1000 personnes les plus riches du Royaume Uni se montait à 575,634 milliards de livres sterling, en progression de 28,508 milliards par rapport à l'année 2015[4].

Cette augmentation de 5,2 pour cent, explique le document de l'Equality Trust, correspond à une croissance au rythme de 901 livres par seconde, ou de 77,871 millions par jour. Les dix personnes les plus riches ont vu leur fortune cumulée progresser de 1,98 milliard sur la même période et atteignait alors les 101,85 milliards de livres. Les choses paraissent moins abstraites si l'on songe - comme l'Equality Trust invite à le faire - que l'augmentation de 28,508 milliards, à elle seule, équivaut à une année de salaires de subsistance[5] versés à plus de 1,8 million de personnes ; ou à vingt ans de dépenses alimentaires de l'ensemble des usagers des banques alimentaires du Royaume Uni.

Mais revenons sur quelques-unes des grandes options austéritaires et de polarisation sociale des dernières années. Nous verrons ensuite ce que l'opposition officielle eu à y opposer, jusqu'à l'été 2015.

Frais universitaires et retraites

Avant de se lancer dans ses ambitieuses réformes de la protection sociale et de ses nouvelles articulations à l'emploi, les politiques d'austérité du gouvernement de coalition (2010-2015) ont d'emblée attaqué sur le terrain de l'université et sur celui des retraites.

L'accroissement des frais d'inscription universitaires dès 2010, en contrepoint à la contraction radicale des budgets de l'enseignement supérieur, en ont été la première expression emblématique par l'ampleur de l'opposition étudiante qu'elle a suscitée. Mais il faut immédiatement rappeler deux choses à ce propos.

Cette réforme fut adoptée par un gouvernement de coalition avec des démocrates-libéraux (*lib-dems*) qui avait fait préalablement campagne sur l'engagement de supprimer les frais d'inscription. Dès lors, les *lib-dems*, qui avaient réussi à se rendre sympathiques et attrayants pour une partie significative de l'électorat travailliste, se rendirent coupables d'une trahison caractérisée d'un engagement-phare en guise d'inauguration de leur retour au pouvoir après un siècle de marginalisation politique. Le reste du mandat fut à l'avenant et là où certains avaient cru discerner une alternative plausible à un travaillisme parlementaire de plus en plus suiviste, les *lib-dems* parurent à nouveau condamnés à un engloutissement durable en mai 2015.

Mais, deuxièmement, la réforme des frais universitaires n'était elle-même que l'approfondissement de réformes introduites par les travaillistes eux-mêmes au cours des années précédentes et s'appuyait en outre sur les préconisations d'un rapport sur le sujet, rapport demandé par le gouvernement travailliste à un rapporteur nommé par leurs soins, Lord Browne, et défendu par la présidente de l'association des universités du Royaume-Uni, Madame la Barone Warwick d'Undercliffe, elle-même membre travailliste de la Chambre des Lords[6].

Pour nous en tenir aux conservateurs au pouvoir depuis 2010, cependant, il faut essayer de prendre la mesure de la dureté des attaques menées contre la protection sociale et le monde du travail au nom de la rigueur budgétaire et de la relance de la croissance et du marché de l'emploi britannique. Prenons-en quelques exemples saillants, au-delà de l'épisode inaugural concernant l'enseignement supérieur.

Ce premier gouvernement Cameron a produit une réforme des retraites du secteur public qui a réussi à faire descendre dans la rue des centaines de milliers de manifestants en mars, en juin et en novembre de l'année 2011. Cette réforme visait à réduire les dépenses pour les retraites du secteur public d'un tiers, notamment en prolongeant l'activité des salariés jusqu'à 68 ans, en accroissant de 50 pour cent les cotisations, en calculant les niveaux de pensions sur l'ensemble de la carrière et en choisissant une indexation sur l'inflation la plus défavorable, le tout dans un contexte d'inflation à plus de 5% et d'une augmentation des tarifs de gaz et d'électricité devant atteindre les 19%.

Le projet du gouvernement fut compris comme une offensive antisociale pour plusieurs raisons. Les prévisions gouvernementales elles-mêmes (selon le rapport Hutton de mars 2011, sur lequel s'appuient les orientations gouvernementales) indiquaient des dépenses globales pour les retraites publiques en baisse, rendant alors les augmentations de cotisations non nécessaires. L'austérité s'acharnait déjà contre les services publics (et de fait, l'emploi des femmes : 65% des emplois du secteur), rendus responsables de la dette tout en laissant intacte l'institution de l'évitement et de l'évasion fiscale massive de hauts revenus et des grandes entreprises. Enfin, 2,3 millions de retraités britanniques étaient alors déjà dans la pauvreté (classant le Royaume-Uni au quatrième rang européen de la pauvreté des plus de 65 ans).

En dépit d'un environnement médiatique, politique et juridique féroce hostile au droit de grève, la journée de grève nationale de la fonction publique du 30 novembre 2011 fut d'une ampleur exceptionnelle dans un climat de résurgence de luttes sociales qui paraissaient peu imaginables il y avait peu encore. Certaines organisations appelèrent à la grève pour la première fois depuis des décennies (la dernière occasion remontait à 1979 pour ATL - syndicat enseignant) ; d'autres comme le NAHT (syndicat des directeurs et directrices d'école), pour la première fois depuis leur création 114 ans plus tôt. L'ensemble des sept principales organisations de l'éducation (en grève ou non le 30 novembre 2011)

exprimèrent leur unité contre le plan gouvernemental et participèrent ensemble à une action inédite lorsque plusieurs milliers de leurs membres se rendirent au parlement de Westminster pour y interpeler les parlementaires.

La loi de réforme de la protection sociale de 2012. Administer la souffrance

Une loi de réforme de la protection sociale (Welfare Reform Act) défendue par le ministre du travail et des retraites (DWP), Iain Duncan Smith, fut adoptée en 2012 et entra en vigueur en 2013. Cette loi visait notamment une substitution progressive d'un « crédit universel » aux principales prestations sociales et crédits d'impôts existants. Sa mise en œuvre devait s'effectuer sur plusieurs années, entre 2013 et 2017, et prolonger la travail engagé un an plus tôt avec le Welfare to Employment Work Programme (programme dans la continuité du workfare et consistant à conditionner l'accès aux aides sociales par la reprise d'un travail).

Au nom de l'efficacité administrative et de l'incitation au travail, la réforme de 2012 apparaissait comme la principale refonte de l'Etat providence depuis sa création. Les principales priorités visées étaient à la fois de réduire les dépenses de protection sociale de 18 milliards de livre sterling par an^[7] et d'accroître le taux d'activité en remettant 2,5 millions de personnes sur le marché du travail, et en particulier, par elles et eux, les allocataires de l'indemnité d'incapacité permanente.

S'il est maintenant avéré que la mise en route du crédit universel a été un échec administratif, technique et comptable massif^[8], il a néanmoins poursuivi avec un certain succès trois de ses principaux objectifs au moins, à savoir, constituer un peu plus les plus pauvres comme responsables des problèmes fondamentaux de la nation, poursuivre la destruction de l'emploi public au sein même de l'administration de la sécurité sociale, et transférer une grande partie de la responsabilité ministérielle et de l'argent public nécessaire à des organisations privées missionnées pour mettre en œuvre la réforme.

Autrement dit, et premièrement, l'ensemble de la réforme se fonde sur l'idée, explicite et répétée – et certes, pas nouvelle – que la plupart des allocataires de prestations vivent aux crochets de celles et ceux qui travaillent et payent leurs impôts. Le chômage, l'incapacité de travail, pour le ministre, sont des choix de « style de vie » qu'il s'agit de rendre impossibles, ou du moins, de limiter. Le vocabulaire de la réforme n'a pas eu recours aux stigmatisations typiques des années 1980 selon lesquelles, les personnes sans emploi ou les mères célibataires étaient ouvertement traitées en parasites sociaux (« *scroungers* », « *work shy* »).

Ce progrès rhétorique reste néanmoins largement tempéré par l'insistance avec laquelle le modeste contribuable âpre à la tâche (le britannique « qui se lève tôt », en quelque sorte) est présentée en véritable victime d'une injustice inhérente à la redistribution sociale. Comme le dit Iain Duncan Smith lui-même dès les premiers échanges parlementaires sur le sujet en mars 2011 :

« c'est une question d'équité [*fairness*], pour faire en sorte que ceux qui travaillent dur et qui payent leurs impôts n'aient pas l'impression [*do not feel*]

que quelqu'un d'autre en profitera plus en ne prenant pas pleinement leur part à la société » [...] « ils devraient sentir qu'il est juste que tandis qu'ils gagnent leur vie et travaillent dur, les autres comprennent que la meilleure manière d'accroître leur revenu passe par le travail et non par les allocations. C'est un excellent principe. [*It's a great principle*] »[\[9\]](#).

Chacun reconnaît sans peine le cliquetis familier de la fabrique du ressentiment contre les gueux. Il est toujours urgent de les haïr avec entrain et en outre, plusieurs siècles de pratique en la matière ont légué un riche répertoire d'arguments, de figures, d'évocations toujours familières, toujours « vraies », du mal et des contagions multiples que représentent les hordes de non-méritants.

Mais il faut quand même relever la dimension « compassionnelle » de l'argumentaire du dirigeant conservateur : compassion pour ceux et celles qui travaillent et payent leurs impôts, et compassion pour les allocataires incité.e.s à profiter du système de protection sociale *du fait du système lui-même* et qui se porteront tellement mieux – financièrement, socialement, mentalement – en retournant sur le marché du travail. L'administration d'une juste mesure de souffrance devait alors produire des bienfaits que tous allaient s'empressement de reconnaître, et sans doute était-ce par simple anticipation que le ministère fabriqua et répandit des témoignages fictifs en ce sens[\[10\]](#).

La transformation profonde de la protection sociale passa également par une destruction accélérée de l'emploi public au sein des services concernés. Le DWP comptait 117 532 salariés en 2010 au service de la gestion du principal poste budgétaire de l'Etat britannique (166,98 milliard en 2011-12, soit 23 pour cent de la dépense publique, dont près de la moitié -47 pour cent- est consacrée au versement des pensions). Fin 2014, ces effectifs étaient descendus à 83 941, soit une réduction de 29 pour cent, parmi un total de 70 000 suppressions de postes dans la fonction publique entre 2010 et 2015. Dans le cadre de la campagne législative de 2015, les conservateurs annoncèrent la disparition 30 000 postes supplémentaires pour ce même ministère d'ici 2020.

L'accroissement du nombre de personnes se trouvant dans l'obligation de chercher et d'accepter du travail s'accompagne alors d'une érosion importante des services auprès desquels ils et elles sont pourtant plus que jamais requis.e.s d'entreprendre des démarches souvent complexes. En ne s'y conformant pas, les usagers s'exposent en outre à des sanctions lourdes pouvant aller jusqu'à des suppressions d'allocations sur trois années.

Ces choix de réductions massives de personnels se fondent sur l'argument d'un plus grand nombre de démarches administratives effectuées en ligne. Ainsi, début décembre 2016, on apprenait que la ville de Glasgow devait perdre 8 de ces 16 agences pour l'emploi. Un mois plus tard, le gouvernement annonçait la fermeture de 78 agences supplémentaires et la relocalisation/co-localisation de 80 autres dans le cadre d'économies sur le parc immobilier du DWP[\[11\]](#). Nombre de personnes en recherche d'emploi, tenues de se présenter dans ces agences toutes les deux semaines au moins, devront donc se déplacer plus loin et plus longtemps (au-delà, dans nombre de cas, de la limite de 20mn sur laquelle le DWP s'était d'abord engagé) et avoir recours à un ordinateur à défaut d'en posséder un, chose qui ne va en rien de soi pour l'ensemble des personnes concernées.

Dans le même temps, le DWP annonçait en février 2016 que le coût de l'appel téléphonique pour l'information et l'accès au crédit universel s'élèverait désormais à 45 pence par minute. Le journal *The Independent* estimait qu'un « appel dont la durée moyenne est de

quarante minutes, à 45 pence la minute, coûte 18 livres sterling, c'est-à-dire, à peu près l'équivalent d'un tiers de l'allocation chômage pour les moins de 25 ans censée leur durer la semaine » [12]. Compte tenu de l'accroissement des dépenses induites par les démarches administratives elles-mêmes, il n'est pas surprenant que certains y voient un transfert partiel des coûts de fonctionnement du DWP sur les usagers eux-mêmes, usagers qui comptent déjà parmi les plus pauvres.

Ces choix politiques et budgétaires s'accompagnent d'un troisième développement important du côté de l'emploi destiné à pallier les réductions massives des personnels du DWP. Il y a d'une part le recours ponctuel à l'emploi à durée déterminée. Au lendemain de la victoire des conservateurs aux législatives en mai 2015, le DWP se débarrassait de 3824 fonctionnaires dans le cadre de départs volontaires en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles. Il annonçait deux mois plus tard le recrutement de 2800 agents sur des contrats de 18 mois pour des tâches souvent similaires. [13]

Mais d'autre part, au-delà des remèdes temporaires par la précarisation du travail, il y a les transferts d'activités vers le secteur privé. Dès 2011, le « Work Programme » du DWP, qui allait organiser le retour sur le marché du travail, par centaines de milliers, de diverses catégories de chômeurs et les personnes handicapées jugées aptes au travail, avait d'emblée vocation à être pris en charge par un vaste ensemble d'associations, d'entreprises et d'organisations caritatives.

A ce titre, le déploiement du « Work Programme », en se substituant aux programmes de retour à l'emploi existants [14], devait incarner le slogan Tory de cette « Grande Société » [Big Society] à laquelle doit aboutir le repli logistique de l'Etat. 15 des 18 premières organisations sur les rangs pour la prise en charge de l'activité gouvernementale étaient des entreprises privées (deux appartenaient au secteur bénévole et une relevait du secteur public) [15]. Plus de 500 autres structures bénévoles étaient, en outre, pressenties pour se partager l'activité de sous-traitance.

Ces délégations de l'activité, que ce soit dans le cadre du Work Programme ou du Welfare Reform Act, ne sont que des exemples parmi d'autres du basculement de l'activité gouvernementale vers le secteur privé [16]. De grandes organisations internationales (Atos, G4S, Maximus, Serco, etc.) se partagent l'administration des chômeurs ou les réévaluations des malades ou des personnes handicapés - à l'encontre de l'expertise de l'ensemble du secteur médical - entre autres. Dans le cas présent, les effectifs de sans-emplois sont mués en une sorte de minerai jugé de plus ou moins bonne qualité selon que les niveaux de qualification, l'âge ou l'état de santé, faciliteront le placement de tel ou tel demandeur d'emploi. Sachant qu'au-delà des généreuses incitations initiales [17], le ministère paie au résultat les organismes concernés, on comprend que le tri des bonnes ressources (humaines, donc, au sens le plus strict) est une affaire tout à fait capitale.

Logement et handicap : la « Bedroom tax »

Parmi les divers aspects de la nouvelle loi, [18] un en particulier a rapidement pris des dimensions politiques et morales particulièrement saillantes. En avril 2013 est entrée en vigueur une nouvelle pénalité pour les personnes locataires de logements à loyers modérés (hlm, associations pour le logement social) et jugées en situation de sous occupation de leur logement. Une chambre inoccupée se traduit alors par une réduction de 14 pour cent de leur aide au logement. Deux chambres ; 25 pour cent.

Si la mise en route de cette « bedroom tax » ou « under occupancy charge » (taxe de sous-occupation), prévoyait quelques exceptions[19], d'une manière générale, beaucoup lui reconnaissent immédiatement son caractère inique, punitif, voire, proprement cruel. La « bedroom tax » frappe d'abord celles et ceux qui, compte tenu de la faiblesse de leur revenu, n'ont pas d'autres choix que de tourner vers les logements à loyers modérés. Mais en outre, cette mesure touche en particulier les séniors dont les enfants sont partis, qui sont peut-être maintenant grands-parents, et qui doivent alors choisir entre une perte significative de revenu s'ils décident de rester chez eux, ou un renoncement pur et simple à la possibilité de recevoir leurs enfants ou petits-enfants en optant pour un logement plus petit.

Elle frappe également les personnes handicapées qui ont besoin d'une pièce supplémentaire où laisser des appareils rendus nécessaires par leur handicap même. Mais dans tous les cas, le « choix » d'un nouveau logement plus petit n'existe pas vraiment ; le déficit dramatique de logements sociaux en Grande-Bretagne rend à peu près inenvisageable les relogements auxquels la nouvelle taxe de sous-occupation est censée inciter[20].

Un an après l'entrée en vigueur de la loi, le magazine *Labour Research* indiquait que selon les estimations du DWP, cette pénalité affecte environ 660000 personnes parmi lesquelles, les deux tiers sont des personnes handicapées. Les pertes annuelles moyennes pour ces populations s'élèvent à 728 livres sterling. En outre, False Economy, une association militante rapporta en septembre 2013 que près qu'un locataire de logement à loyer modéré sur trois affecté par la pénalité de sous-occupation accusait un retard de le versement de ses loyers au cours des quatre premiers mois de sa mise en œuvre et que plus de 50000 personnes risquaient l'expulsion locative »[21]. En l'absence d'alternatives réelles aux situations locatives existantes, la « bedroom tax » revient simplement à être une baisse directe de revenu pour les allocataires de l'aide au logement.

On reconnaît sans peine, là encore, l'esprit général de cette réforme qui présuppose qu'à l'origine des difficultés – en l'occurrence de logement – que rencontre une grande partie de la population, il y a des individus qui tirent des avantages excessifs du système en profitant de logements bien trop grands pour eux quand d'autres ne trouvent nulle part où aller. Du côté des administrés, cependant, l'expérience permanente de l'acharnement réformateur est probablement à la mesure du sentiment exprimé par Pat Quinn, une locataire veuve et handicapée alors âgée de 60 ans :

« C'est vraiment très dur à supporter. C'est chez moi, ici, et pas simplement un logement à loyer modéré que j'occupe. Ils ne peuvent me faire ça que parce que je n'ai rien. Je suis certaine que s'ils pouvaient agir à leur guise, ils nous tueraient. Je le crois vraiment »[22].

Photo d'illustration : Cadi Cliff.

Notes

[1] Department for Work and Pensions, en charge du travail, de la protection sociale et des retraites.

[2] Pour l'estimation basse, voir les statistiques du Trussell Trust (en charge du plus important réseau de banques alimentaires au Royaume-Uni)

<https://www.trusselltrust.org/news-and-blog/latest-stats/>

[3] Devant New York, San Francisco, Moscou, Los Angeles ou Pékin, par exemple. Paris a connu la plus forte progression en 2016. En 2016, le nombre des milliardaires au Royaume-Uni atteint le chiffre inédit de 120. Leur fortune cumulée est estimée à 344 milliards de livres sterling. Les mille individus les plus riches du Royaume-Uni totalisent une fortune cumulée de 576 milliard de livres sterling, avec une augmentation de 28,5 milliard en 2015, soit 78 million par jour, ou si l'on préfère 901 livres sterling par seconde. Cf.

<https://www.equalitytrust.org.uk/wealth-tracker-2016>

[4] « Wealth Tracker », Avril 2016, Equality Trust :

<https://www.equalitytrust.org.uk/wealth-tracker-2016>

[5] *Living wage*, ou salaire « décent » (8,45£ ou 9,75£ à Londres), sensiblement supérieur au salaire minimum national (*NMW*, 6,95£ pour les 21-24 ans au 1 octobre 2016), dès lors qu'il est déterminé à partir d'un ensemble de besoins réels. Le *living wage*, fixé par une agence indépendante, ne doit pas être confondu avec le récent *National Living Wage* gouvernemental, obligatoire depuis avril 2016 pour les plus de 25 ans et initialement fixé à 7,20£ (réévalué à 7,50£ au moment où sont rédigées ces lignes).

[6] Sur ce sujet et pour une présentation plus générale du plan d'austérité britannique à partir de la fin 2010, cf., Thierry Labica, « Anatomie du 'plan d'austérité' au Royaume-Uni », février 2011 ; <http://www.contretemps.eu/interventions>

[7] Objectif annoncé dans le discours de présentation du budget du Ministre de finances, George Osborne : « Spending Review 2013 : George Osborne's speech in full »,

<http://www.telegraph.co.uk/news/politics/spending-review/10143782/>

[8] Les débuts du crédit universel ont été suffisamment difficiles pour qu'une remise à plat soit décidée en 2013 et une mise en œuvre par zones d'expérimentation. Le nouveau dispositif devait concerner plus d'un million d'allocataires en 2014, et 12 millions à l'horizon 2017. Au 31 janvier 2014, le dispositif traitait un total de 4640 dossiers

(<https://www.gov.uk/government/statistics/universal-credit-statistics-apr-2013-to-31-jan-2014>). On en compte 960 000 au 12 janvier 2017. Le coût de mise en œuvre a augmenté de 3 milliard de livres sterling entre 2012 et 2015 pour atteindre les 15,8 milliard. Le calendrier de la réforme a été reconnu comme excessivement ambitieux et sa généralisation, initialement prévue pour 2017, est depuis juillet 2017 repoussée à 2022 (le septième ajournement depuis 2013).

[9] Iain Duncan Smith, House of Commons, 9 mars 2011,

<https://www.publications.parliament.uk/pa/cm201011/cmhansrd>

[10] *The Telegraph*, « DWP admits using fake claimants in benefit sanctions leaflet. Officials used made-up stories and stock photos of fictional claimants to advertise its welfare regime » [Le Ministère du travail et des retraites reconnaît avoir eu recours à de faux

allocataires dans ses prospectus sur les sanctions aux allocations. Les responsables du Ministère ont utilisé des témoignages fictifs et des photos tirées de leur catalogue pour leur communication relative au nouveau régime de protection sociale] , 10 août 2015, <http://www.telegraph.co.uk/news/politics/conservative/>

[11] « Half Glasgow's Jobcentre Plus to close under DWP plans », BBC News, 7dec 2016, <http://www.bbc.com/news/uk-scotland-glasgow-west-38237216> ; « Unemployed will be forced to travel further to sign on as DWP plans to close 78 Jobcentres », *The Independent*, 26 janvier 2017, <http://www.independent.co.uk/news/uk/politics>

[12] « The new DWP benefits helpline is going to cost claimants up to 45p a minute », *The Independent*, 18 février 2016, <http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/>

[13] « DWP seeks 2800 short-term staff weeks after shedding thousands of full-timers », *The Guardian*, 23 Août 2015, <https://www.theguardian.com/politics/2015/>

[14] Créés avant 2010 par le pouvoir travailliste : le Flexible Ne Deal Programme, le New Deal for Young People et Pathway to Work ciblé sur les personnes recevant une allocation d'incapacité.

[15] *Labour Research*, juillet 2011, p.16.

[16] L'extension du programme des « school academies », l'apparition de nouvelles universités privées, les partenariats public-privé ou les « private finance initiatives » relèvent de la même orientation.

[17] Outre les bonus versés aux agences de placements pour les « performances » en 2014-2015, le DWP s'engageait en amont à une enveloppe incitative de 31 millions de livres sterling supplémentaires (« Who does this scheme benefit ? », *Labour Research*, vol.103 n°11, Novembre 2014, p.13)

[18] dont le plafonnement restrictifs des prestations, la suppression du budget de la protection sociale alloué aux autorités locales, entre autres, les nouvelles conditions d'attribution de la pension d'invalidité maintenant soumise au préalable d'une réévaluation de la situation médicale des allocataires concernés.

[19] Sur base « discrétionnaire » (« *discretionary housing payment* ») Elle ne concerne pas, par exemple, les personnes élevant un enfant handicapé ne pouvant partager une chambre, ou les parents d'enfants dans les forces armées devant s'absenter pendant de longues périodes

[20] Cf. la première partie de l'article de James Meek, op.cit. Par ailleurs, les prix de l'immobilier ont plus que triplé en vingt ans au Royaume-Uni, le nombre de nouveaux logements est en baisse continue depuis les années 1960 et 1,25 millions de foyers était sur liste d'attente pour l'obtention de logement à loyer modéré en Angleterre en 2015. La réduction statistique de ces listes d'attente depuis 2012 est due à la loi de 2011 qui permet aux autorités locales de déterminer leurs propres critères de recevabilité des demandes de logements sociaux. Cf. les données statistiques du Department of Communities and Local Government, tableau 600 « Numbers of households on local authorities housing waiting lists, by district, England, from 1997". <https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-rents-lettings-and-tenancies>

[21] « Increasing misery for the poor », *Labour Research*, avril 2014, vol. 103 n°4, p.16-18

[22] Citée par James Meek, “Where will we live?”, *London Review of Books*, vol.36 n°1, 9 janvier 2014.